



La Vie Dommoise

Bulletin
de la Municipalité et des Dommois

AOÛT
2012
N° 44



Directeur de la publication :
Jocelyne LAGRANGE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MARIE-HÉLÈNE LAHALLE
JEAN PAUL COIFFET
HERVÉ MÉNARDIE
ASSOCIATIONS
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Informations Pratiques

- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public : jeudi de 14h00 à 18h00, dimanche de 15h00 à 18h00.
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17
ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Perception - Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00**..... 05 53 28 31 61
- ▶ **Poste** 05 53 28 35 95
Heures d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 15
Levée du courrier :
Du Lundi au Vendredi à 14 h 30 - Samedi à 11 h 30
Conseils financiers sur rendez-vous.
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : domme-tourisme@wanadoo.fr - Site : www.ot-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale dans le canton**
(renseignements auprès de M. l'Abbé Jean LAFAGE - Tél. 05 53 28 35 04)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin sur rendez-vous, Salle de la Halle,**
à l'Étude de Me LAURENT et Me OUDOT
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
M. Julien VACHER 05 53 29 50 89
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 31 71 71

Services de la Mairie

Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi de 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

...Ouvrte tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie



Éditorial

Chères dommoises, chers dommois,

C'est l'été et la fréquentation touristique dans notre bastide est bonne.

Au début de mon mandat, soutenue par l'Architecte des Bâtiments de France et le Conseil Municipal, vouloir préserver notre village en réglementant l'occupation du domaine public, en demandant aux commerçants de respecter une charte était et reste une de mes grandes préoccupations. La tâche est lourde certes, les résultats obtenus ne sont pas parfaits. Cependant, je remercie une grande partie des commerçants pour leurs efforts : ceux-là ont vraiment compris que leur intérêt professionnel était dans l'attrait exercé par le village.

Après l'affluence estivale, nous nous retrouverons très vite entre dommois résidents et peu nombreux dans la bastide. Heureusement, nos associations culturelles ou sportives continuent à animer la vie du village.

Elles sont un lien qui assure une bonne relation entre tous.

Je veux saluer aussi l'installation d'un commerce permanent supplémentaire place de la Halle : c'est une librairie qui souhaite faire de son établissement un lieu de rencontres et de discussions.

Par ailleurs, je vous annonce le début de trois chantiers cet automne :

- la 1^{ère} tranche de la restauration de la Halle ;
- la 1^{ère} tranche de travaux rue Porte de la Combe ;
- la réfection de la toiture du musée.

Les deux premiers chantiers seront subventionnés à hauteur de 80 %. Seule la toiture du musée sera prise en charge totalement par la commune.

Enfin, je vous invite toutes et tous à nous retrouver le 7 septembre aux inaugurations de la nouvelle rambarde du Belvédère et au deuxième parking de St James.

Bien cordialement

Jocelyne LAGRANGE
Maire de Domme

Délégations

LAGRANGE Jocelyne
AGRAFEIL Daniel

Urbanisme, Associations, Sport, Tourisme, Patrimoine, Culture, Fêtes.

BARDE Marie-France

Ordures Ménagères, Voirie, Syndicat Eau Potable, Fleurissement, Fêtes, Bâtiments communaux.

BOGAERT Alain

Finances, Voirie, Communication, Aéroport, Correspondant Défense et Pompiers, Association des Bastides, Tourisme, Bâtiments communaux.

CAMINADE Hervé

Cimetière, Relations Commerçants, Urbanisme, Finances, Voirie, Patrimoine, Bâtiments communaux.

CERISUELO Virginie

Affaires Scolaires et Solidarité, Sports, Associations, Bâtiments communaux.

GERMAIN Alain

Finances, Urbanisme, Voirie, Equipe Technique, Agriculteurs, communauté de communes, Tourisme, Bâtiments communaux

GOUNARD Bernadette

Relations Commerçants, Syndicat Eau Potable, Communication, Office de la Culture, Sports, Associations, Patrimoine, Association des Bastides.

LAHALLE Marie-Hélène

Affaires Scolaires et Solidarité, Fleurissement, Plus Beaux Villages de France, Associations, Sports, Bâtiments communaux.

LEVERRIER Laura

Affaires Scolaires et Solidarité, Office de la Culture.

MAZELAYGUE Thierry

Ordures Ménagères, Voirie, Communication, Sécurité Routière, Bâtiments communaux.

MAZET Bernard

Associations, Voirie, Fêtes, Sports, Bâtiments communaux.

OZANNE Michel

SIVOM, Syndicat d'électrification, Voirie, Urbanisme, Finances, Relations Commerçants, Patrimoine, Culture, Tourisme, Communication,

Association des Bastides, Bâtiments communaux.

RENE Christelle

Associations, Sports, Tourisme, Patrimoine, Culture

RIVES Max

Finances, SIVOM, Syndicat d'électrification, Associations, Sports.

Maire
Conseiller Municipal

Conseillère Municipale

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseillère Municipale

Maire-Adjoint

Conseillère Municipale

Maire-Adjoint

Conseillère Municipale

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Conseiller Municipal

Maire-Adjoint

Maire-Adjoint

État Civil

MARIAGES

Kevin VERNIEST
& Anne Noëlle Nathalie ARANDEAU 02 juin 2012

DÉCÈS

Rolande Eliane Suzanne HAZOTTE 19 mars 2012
Veuve de Roger Lucien BINET

Novella PIACENTINO 04 avril 2012
Epouse de Firmin LEBLOND

Gabrielle Aurélie ESPITALIER 15 avril 2012
Divorcée de Gustave DELBARRY

Annie Anna LAMBERT 22 avril 2012

Marguerite France Marie Louise CARMILLE 08 juin 2012
Veuve de Pierre Albert Paul CHOUILLOU

Josette Paulette DELPECH 10 juin 2012

Madeleine Isabelle Paule JULIN 11 juin 2012
Veuve de Jean Victor André MAIRESSE

Raoul Maurice DEBET 14 juin 2012

Eric Marie Paul James HUSSON DE SAMPIGNY 1^{er} juillet 2012
Epoux de Claudette Marguerite Gabrielle GRAFEUL

Les grottes préhistoriques de Domme

En plus de la grotte du Jubilé connue pour ses belles salles et de la grotte La Martine, grotte ornée, il existe d'autres grottes sur notre commune qui attestent de la présence d'hommes préhistoriques. Les grottes de Saint Front se composent de la grotte du Pigeonnier et de la grotte du Mammouth. Je ne parlerai pas de l'abri sous roche de Combe Grenal qui n'est pas à proprement parlé une grotte.

En septembre 1977, une équipe du Spéléo-Club de Périgueux avec Gilles et Brigitte Delluc, Francis Guichard, Serge Delluc et Patrice Pierret ont effectué plusieurs visites dans la falaise de Saint Front située sur la route de Domme à Vitrac au dessus du lieu-dit Saint Front. Saint Front fut autrefois un village avec une église et un cimetière dont on ne retrouve aucune trace actuellement. Les pierres de l'église servirent à construire des habitations voisines. Ces visites spéléologiques continuèrent en 1978, où furent découvertes les principales sculptures.

LA GROTTÉ DU PIGEONNIER est une grande diaclase longue d'une vingtaine de mètres et haute d'une douzaine de mètres avec une largeur moyenne de 3 mètres. Elle fut fouillée en 1938 par le docteur Bastin qui y découvrit quelques lames datées du gravétien. Cette grotte a subi de nombreux remaniements, notamment le sol fut creusé et, sur les parois, on remarque des mortaises de poutres qui ont permis de créer un étage. Elle fut habitée jusqu'à la première guerre mondiale. La façade de l'entrée fut intégralement murée et possède une porte d'entrée et une fenêtre à l'étage. A l'intérieur on remarque des boulins qui attestent de la présence de pigeons. Lors d'une des premières visites, Gilles Delluc découvrit dans une fissure une lame de burin. Cette lame a-t-elle servi à graver les figures sur les parois ? Nous ne le saurons sans doute jamais mais la situation de cette lame dans la fissure indique bien qu'elle avait été mise là intentionnellement. Sur la paroi droite (au sud) figure une frise gravée et sculptée de deux grands herbivores et d'un plus petit. On note aussi la présence d'un petit mammouth. La paroi gauche (au nord) est très altérée et on y devine juste la présence incomplète d'un équidé. Le sol ayant été creusé, ces gravures ne sont visibles que depuis une vire située sous ces gravures. Un des herbivores est acéphale et l'autre est défigurée par la trace d'encoches importantes pour poser des poutres. On ne peut dater ces encoches qui ont pu être faites au Moyen Âge ou au siècle dernier. Malheureusement les personnes qui ont fait cela n'ont pas vu les gravures préhistoriques qui recouvraient les parois.

LA GROTTÉ DU MAMMOUTH, située à proximité de la grotte du Pigeonnier, est aussi une grande diaclase de 50 mètres de long, de 8 à 5 mètres de large et de 7 à 3 mètres de hauteur. Le porche d'entrée est barré par deux murs délimitant ainsi une pièce habitable. Le premier mur est là aussi percé de deux ouvertures et de nombreux boulins. Le remplissage argilo-sableux fut là aussi enlevé et le sol actuel se trouve rabaissé de 1 mètre 80 environ. Le docteur Bastin y effectua des fouilles dont nous ne connaissons pas les résultats. C'est dans la première partie de cette galerie que furent trouvées les gravures les plus importantes.

A quelques mètres du second mur bâti, sur la paroi gauche, on découvre un des plus beaux mammouths sculptés de France. Il mesure 1,25 mètres de haut sur 1,10 de long. Il est situé à plus de 3,5 mètres du sol actuel et nécessite un éclairage rasant pour en apprécier toute la majesté. Sa tête regarde l'entrée de la grotte ; la paroi supportant cette sculpture est très altérée par l'érosion et on peut comprendre que des spéléologues bordelais vers 1960 ont dormi dans cette grotte sans voir ce mammouth. Seule l'oreille ne fut pas gravée et on pense que l'érosion de la roche a en partie effacé les pieds. L'animal a été visiblement « mis en scène » car la sculpture est bordée à droite par une coulée stalactitique et l'animal semble marcher sur un petit talus légèrement en pente.

A quelques mètres de là, on distingue faiblement une tête animale, peut être un cervidé. On en distingue juste la tête ainsi que le poitrail.

D'autres figures sont difficilement identifiables représentant sans doute des chevaux. Sur la paroi sud, on a découvert un autre mammouth de grande taille (1,25 m de long sur 1,30 de haut), semblable au premier mammouth mais la paroi sur lequel il est gravé est très corrodée, fissurée et criblée de petites cupules. A côté de ce mammouth se trouve un grand herbivore (1,90 m de long sur 1,10 de haut), reconnaissable juste par un trait figurant une extrémité céphalique et une queue au dessous d'une ligne cervico-dorsale naturelle. La tête est juste représentée par deux traits.

Dans le fond de la grotte, sur la paroi nord, on a aussi découvert une tête d'équidé très fine et de nombreux traits mais difficilement identifiables. Sur la paroi sud on peut voir les restes d'une tête animale.

Ces sculptures se rattachent à celles de Roc de Sers, de Saint Cirq et du Fourneau du Diable.

Ces deux grottes sont fermées à clé et interdites de visite.

Michel Ozanne

Source : bulletin du Spéléo-Club de Périgueux (1978)
et Gallia Préhistoire, tome 26 (1983)



La réfection de la balustrade de la Barre

Cette opération étant terminée, la Vie Dommoise revient sur celle-ci et a interrogé M. Jean Fageolles, ancien Président de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts, lequel est à l'initiative du projet.



La Vie Dommoise : La réfection de la balustrade de la Barre est un projet qui a été porté par l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts.

Jean Fageolles : A l'époque, Monsieur Oudin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, avait indiqué que la restauration des remparts n'était pas de la compétence de notre association et, par conséquent, nous avons cherché à faire autre chose. Notre attention s'est portée sur le petit patrimoine. La balustrade de la Barre était inesthétique et devenait dangereuse. Ses tubes métalliques étaient « à bout de souffle » et les piliers en silex inélégants. Les actions de notre association ont été menées en collaboration avec les municipalités en place. Nous avons proposé son remplacement en offrant de participer financièrement pour lancer le projet.

La Vie Dommoise : Il s'agit d'un projet ancien.

Jean Fageolles : Le projet consistait à refaire la balustrade du Belvédère jusqu'à l'ascenseur, sur une distance de 250 mètres environ. La première phase de travaux, du Belvédère à l'aplomb de la rue Taillefer, avait été soumise et approuvée par M. Benoit Melon, qui était l'Architecte des Bâtiments de France en fonction. Il en avait d'ailleurs dessiné une esquisse. Son idée était d'alterner des piliers en pierres maçonnées et des grilles en fer forgé de manière à offrir la vue la plus dégagée possible sur la vallée. Cette phase de travaux a démarré en fin d'année 2000. C'est Simon Einaudi qui a réalisé les travaux de maçonnerie et Yvon Charpenet la ferronnerie.

La Vie Dommoise : Cette première phase a été suivie d'une longue interruption.

Jean Fageolles : Effectivement, le projet a été relancé par notre association en 2006, en proposant à la Mairie de participer à son financement à hauteur de 10.000 € et d'offrir le fer acquis par l'association, estimé à 3.500 €. L'idée de notre association était de prolonger le dispositif déjà réalisé et établi par l'ancien Architecte des Bâtiments de France. Une réunion a été organisée en Mairie par le Maire précédent, M. Daniel Delpech, en présence de membres de notre Conseil d'Administration

et de M. Philippe Rochas, l'Architecte des Bâtiments de France. Ce dernier n'a pas accepté le projet qui reprenait l'idée de son prédécesseur mais a proposé une autre solution fondée sur la situation architecturale de la bastide et sur le fait que la plupart des constructions de la bastide sont bordées de murailles et de murets. J'avais, en amont, repris le projet et travaillé avec M. Bruno Einaudi sur la continuation du dispositif de M. Melon en établissant des plans en vue de déposer une autorisation d'urbanisme. Entre la partie située en aplomb de la rue Taillefer et le portail de la propriété de M. et Mme Gillard, on subissait un dénivelé de 3 mètres de pente dont il a fallu tenir compte pour ajuster le nombre de piliers et leurs espacements. Ce fut un long travail, souvent compliqué et qui, au final, n'a pas servi. Toutefois, la solution proposée par M. Rochas a recueilli l'adhésion de tous les participants car épousant parfaitement la déclivité du terrain et tenant compte au mieux de l'architecture de Domme.

La Vie Dommoise : Il était donc difficile de concevoir la réalisation de ce nouveau projet en une seule fraction.

Jean Fageolles : C'est exact. Le nouveau projet, et c'était notre souhait depuis le départ, consistait à refaire entièrement la balustrade jusqu'à l'ascenseur. Techniquement, nous avons été confrontés à deux difficultés : ménager un accès à la propriété Gillard et laisser un dégagement suffisant sur la vallée de la Dordogne dans la partie finale. C'est ainsi que M. Rochas a consenti à mettre en œuvre « le dispositif Melon » pour le décroché situé avant l'ascenseur, favorisant ainsi une belle perspective sur la vallée. L'opération a été validée par l'actuelle municipalité. Les plans ont été établis par M. Eric Piétrowski et les travaux ont été réalisés en trois tranches (de 2009 à 2011) par des artisans locaux (Bruno Einaudi pour les tranches 1 et 3, Laurent Montet pour la tranche 2 en ce qui concerne les travaux de maçonnerie, Yvon Charpenet pour les 3 tranches de travaux de ferronnerie).

La Vie Dommoise : Au final, on peut parler d'une belle réalisation.

Jean Fageolles : Oui et celle-ci a recueilli l'approbation de pratiquement toute la population. La Municipalité en a profité pour améliorer la chaussée de la Promenade de la Barre qui, désormais, offre aux promeneurs, un bel endroit où ils peuvent flâner agréablement et surtout, en toute sécurité.

La Vie Dommoise : En tant qu'ancien Président de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts, est-ce votre plus belle réalisation ?

Jean Fageolles : Il s'agit certainement de la plus importante. Tout ce que nous avons fait à Domme, je le rappelle, a été fait en collaboration avec les municipalités qui se sont succédées. Par ailleurs, nous avons participé à d'autres opérations dont nous pouvons être fiers : je pense au déplacement de la Croix du Jubilé qui a retrouvé une situation digne de sa vocation de croix de mission, à la rénovation des vieilles fontaines et de Font-Giran, à la reconstitution de la Croix de la Pierre, et bien sûr, à l'entretien régulier du site du Château du Roy et à sa mise en valeur, action que l'équipe actuelle poursuit, sans oublier le travail d'inventaire du petit patrimoine. Tout cela compte et prolonge une action que j'ai initiée il y a presque 20 ans, avec l'aide et le soutien efficace des membres, presque tous dommois, de l'association.

La page des Associations

VÉLO-CLUB DE DOMME

Course cycliste du dimanche 15 avril à Domme.

La deuxième édition de cette course qui se déroulait sur le circuit de la rivière, s'est courue par un temps couvert, avec un vent frais mais pas de pluie. Moins de concurrents que l'an dernier, mais une épreuve très disputée dans chaque catégorie, surtout en 2^{ème}, avec un départ au sprint ce qui n'est pas habituel.

Le départ de la course qui fut donné par Jocelyne Lagrange Maire de Domme, s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'équipe de bénévoles du vélo club de Domme. Neuf coureurs représentaient le club et Olivier Quere a obtenu une 5^{ème} place en 2^{ème} catégorie. En 1^{ère} catégorie Sébastien Delpéch, vainqueur l'an dernier, remporte une nouvelle victoire lors d'un sprint très disputé. Des récompenses et primes suivies d'un pot et d'un casse croûte venaient clôturer cette journée. Le vélo club remercie la municipalité pour la mise en place des barrières, le camping La Rivière, la cave des vins de Domme pour ses lots aux premiers de chaque catégorie.

Rendez-vous est donné à l'année prochaine sur le même circuit toujours au mois d'avril, mais avec une date peut-être différente. Merci à tous les participants parmi lesquels d'anciens cyclistes qui se rappellent du "grand prix des commerçants et artisans" dont l'arrivée se faisait dans la bastide avec les meilleurs coureurs de la région.



L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA BASTIDE DE DOMME ET DES SES REMPARTS

La résurrection de la Canelle.

Ce samedi 30 juin, la matinée était ensoleillée et annonçait enfin l'arrivée de l'été. Nous étions une quinzaine armés de pioches, pelles, râteaux, scies, regroupés au pied de la source de la Canelle située de l'autre côté de la Plaine de Bord. Autrefois cette source donnait toute l'eau nécessaire pour la vie de la bastide. Son eau pure et fraîche était acheminée par une canalisation longue de 7 km alimentant un château d'eau situé à l'emplacement actuel du nouvel hôpital de Domme. Abandonnée depuis les années 50 avec l'arrivée de l'eau de ville, cette source était envahie par la végétation mais Jean Dejean veillait à sa résurrection et il ne lui fallut pas beaucoup insister pour convaincre les bénévoles de l'ASBDR pour tenter de réhabiliter le site. Il ne fallut qu'une matinée pour nettoyer les bassins situés en aval de la source et les remettre en état. Ce site est merveilleux, paisible, et est un vrai paradis pour oiseaux et pour les promeneurs en quête de quiétude et de ressourcement.

Alors bravo à Jean, Francis et Florian, Henri, Olivier et Odile, Yves et Christiane, Nadine, Jean-Bernard, Sophie, Annie, Hélène, Nelly et Louis, qui ont remis ce patrimoine en état de fonctionnement.



Le Calendrier des Manifestations - 2012

DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
21 juillet	Toute la journée	« Couleurs d'Aquitaine » : concours de Peinture pour adultes et enfants	OCD et ASBDR	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
26 juillet	20h30	Concert « Les Voix Tziganes »	Office de la Culture	Eglise de Domme	05.53.29.01.91
28 juillet	20h30	Conférence de Véronique mure sur le Canal du Midi et ses arbres	ACADINE	Salle de la Rode	06.83.44.10.45
4 août	20h30	Concert de guitare flamenco avec Médéric Tabart	Office de la Culture	Eglise de Domme	05.53.29.01.91
5 août	Toute la journée	Meeting Aérien : Présentation en statique et en vol d'avions, d'hélicoptères, d'autogyres et de parachutistes, voltige aérienne, avions de collection	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
07 au 22 août	Toute la journée	Exposition des œuvres de José et de Pablo Corréa	Office de la Culture	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
9 août	20h30	Théâtre : « Conversation entre Tocqueville et son épouse » d'Hyppolite Wouters	ACADINE	Ecuries du château de Veyrignac	06.83.44.10.45
11 août	Toute la journée	Journée multisport avec des jeux anciens et traditionnels organisée en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Terrain de Football	05.53.28.61.00
12 août	20h30	Opérettes « Bagatelle » et « Mariage aux Lanternes »	Office de la Culture et FAVA	Foyer Rural de St Martial de Nabirat	05.53.29.01.91
17 août	20h30	Trio Musical	Office de la Culture	Cour du Château de St Pompon	05.53.29.01.91
20 août	20h30	Duo de guitare classique « Flamme & Co »	ACADINE	Eglise de Domme	06.83.44.10.45
31 août	18h30	Concert de Musique de Chambre	Office de la Culture	Eglise de Domme	05.53.29.01.91
15 et 16 septembre	Toute la journée	Journées du Patrimoine : balades scénarisées Lectures collectives - Concert en l'église de Domme	Office de la Culture	Domme	05.53.29.01.91
27 août au 2 septembre	Toute la journée	Exposition de photos	ACADINE	Salle de la Rode	06.83.44.10.45
22 septembre	Toute la journée	Meeting d'aéromodélisme	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
22 septembre	19h00	Repas et bal des Vendanges	Amis du Vin de Domme	Salle du Pradal	05.53.28.14.47
29 septembre	20h30	Jazz avec OPUS 3	Office de la Culture	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
14 octobre	9 heures	Rando raid VTT et pédestre UFOLEP	Vélo Club de Domme	Salle du Pradal	05.53.28.31.50
20 octobre	20h30	Veillée « contes et dégustation »	Office de la Culture	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
27 octobre	18h00	Présentation du dernier roman de Geneviève de Dietrich	Office de la Culture	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
17 novembre	19h00	Repas organisé au profit du téléthon	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Salle de la Borie à Cénac	05.53.31.07.26
7 et 8 décembre	Toute la journée	Téléthon de Domme - Cénac	Mairies - Hôpital - Ecoles - Associations de Domme et de Cénac	Salle de la Borie à Cénac	05.53.28.61.00
16 décembre	12h00	Repas de fin d'année	Commune de Domme	Salle de la Rode	05.53.28.61.00



Les Brèves de Domme

PROGRAMME DE VOIRIE 2012

Dans le cadre communautaire, l'enveloppe allouée à Domme pour les travaux de voirie s'élève à 63.031,48 € HT. Seront réalisés les travaux suivants : réfection du virage de Bar (devant chez M. et M^{me} Soustre) pour un montant de 2.834 € HT, la canalisation des eaux en amont du village de vacances de M. Brion pour un montant de 17.510 € HT et sera poursuivie la réfection de la route qui va du Toupinier à Lagorce.

Dans le cadre du programme de voirie communale, les travaux suivants seront réalisés :

- Chemin de Ravette : 3.484 € HT ;
- Bourg de Turnac : 3.955 € HT ;
- Le Paillé : 2.325 € HT.

Des travaux de sécurisation au Port de Domme se sont avérés nécessaires en raison de véhicules qui y circulent trop vite. Les élus se sont rendus sur place avec les techniciens de l'Unité d'Aménagement du Conseil Général de la Dordogne pour étudier les solutions qui pouvaient être apportées à ce problème. En même temps, un problème d'écoulement d'eaux pluviales s'évacuant chez un particulier en cas de fortes pluies, a été solutionné. Ces travaux, dont le montant s'élève à 30.825,70 € TTC, seront subventionnés par le Conseil Général de la Dordogne.

Des travaux d'évacuation d'eaux pluviales au terrain de football de Cénac (situé sur le territoire de la commune de Domme), ont été réalisés en partenariat avec celle-ci.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de sa Licence en Géographie, une jeune Dommoise, Mlle Laurence Larivière a effectué un stage à la Mairie de Domme et a réalisé un inventaire du petit et du grand patrimoine de Domme. Elle a été aidée dans son travail par l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts.

Son rapport de stage est à la disposition des personnes intéressées, à la Bibliothèque de Domme.



Un nouveau monde d'énergie

Fioul - Carburants - Lubrifiants



05 53 28 30 80
www.alvea.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

SIGNALISATION COMMERCIALE

L'opération de signalisation extérieure est en voie de finalisation et le Conseil Municipal a établi des règles en cas de nouvelles demandes de réglottes signalétiques par les commerces de Domme, intra ou extra muros, dans la mesure où la commune n'a pas les moyens de payer des panneaux à chaque fois qu'un nouveau commerce s'installe ou change de dénomination.

Ces règles sont les suivantes :

- Les nouvelles installations de réglottes de signalisation devront faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite auprès de la Mairie ;
- Ces réglottes devront être conformes à la Charte Départementale de micro-signalisation et ne pourront être installées que sur des supports déjà existants (aucun mat supplémentaire ne sera installé) ;
- L'achat des réglottes sera entièrement à la charge des demandeurs ;
- Les réglottes seront installées par le service technique communal ;
- Les demandes seront examinées en fonction des emplacements disponibles sur les supports existants et seront limitées aux hébergements touristiques et aux établissements de petite ou grande restauration.

RÈGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Pour faire suite à des plaintes de plusieurs particuliers de la commune, nous rappelons certaines dispositions de l'arrêté préfectoral du 17 mai 1999 réglementant le bruit. Dans son article 20, cet arrêté indique ce qui suit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre des précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- **les samedis :**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- **les dimanches et jours fériés :**
de 10h00 à 12h00.

L'ensemble des dispositions de cet arrêté est consultable en Mairie.

Les Brèves de Domme (suite)

FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS

Nous rappelons que la commune prend en charge le financement des formations aux premiers secours de tous les résidents majeurs de Domme. Cette formation comprend notamment la manipulation du défibrillateur. Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire auprès du secrétariat de mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans*.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon-service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PASSAGE À L'ADULTÈRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
SERVICE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

www.defense.gouv.fr/jdc

DOMME SUR ARTE

Dans le cadre d'une série d'émissions consacrées aux plus beaux villages de France, ARTE a diffusé une émission de 27 minutes sur Domme, le 27 juin 2012 à 18 heures. Cette émission peut être vue par ceux qui l'auraient ratée sur le site internet d'ARTE.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le samedi 23 juin dernier à la salle de la rode, les enfants de l'école ont présenté avec fierté leur spectacle de fin d'année. Les élèves de maternelle, ayant travaillé cette année sur le thème de la danse, avaient préparé une jolie chorégraphie. De plus, ils ont présenté des variations mimant le monde animal avec par exemple l'évolution de l'œuf au papillon. Après l'entracte, les élèves des classes primaires du CP au CM2 ont joué une pièce de théâtre intitulée « Bienvenue au Moyen Âge ... ». Les enfants ont interprété avec conviction les aventures de la princesse Zoette et du prince Valentin XIVème sous les yeux d'un public conquis. Félicitations à tous les élèves de l'école pour ce beau spectacle qu'ils nous ont donné à voir et à entendre, nous leur souhaitons bien sûr de bonnes vacances !



Les Brèves de Domme (suite)

DÉPÔT DES DÉCHETS

A proximité du parc de containers situé à coté du terrain de tennis, des sacs à ordures ménagères sont fréquemment laissés à même le sol puis éventrés par des chiens. Des encombrants y sont déposés également au lieu d'être portés à la déchetterie de Cénac. Cet incivisme récurrent des usagers nous conduit à faire souvent nettoyer le site par le service technique qui n'a pas que cela à faire. Une fois de plus, le nécessaire va être fait. Concernant le dépôt de gravats, nous avons pris un arrêté pour en faire cesser l'apport. Malgré un affichage sur place, cet arrêté n'est pas respecté. L'installation d'une clôture pour fermer ce dépôt est prévue.

La commune de Domme fait se qu'elle peut pour garder le domaine public en état de propreté, considérant néanmoins que la propreté des espaces publics est l'affaire de tous.

INAUGURATIONS

La 2^{ème} tranche du parking de St James et la rambarde du Belvédère seront inaugurées le 07 septembre 2012 à 18 heures. La population est conviée à cette cérémonie.



BIBLIOTHÈQUE DE DOMME

Son fonctionnement est assuré par un bénévolat de citoyens dommois. On y assure l'accueil des lecteurs lors des permanences, mardi de 16 à 18 heures, jeudi de 10 à 12 heures, le samedi de 11 à 12 heures. Nous souhaitons ouvrir d'autres créneaux et serions heureux d'avoir des candidats. De plus, à la demande, la porte de la bibliothèque peut être ouverte aux heures d'ouverture de la mairie. Un cahier de correspondance est à la disposition des visiteurs avec des rubriques précises pour informations et suggestions sur le fonctionnement mis en place. Des interventions sur des sujets locaux ou d'actualité, avec des livres pour support, sont proposés sous forme de mini débats ouverts à tous et suivis d'un pot de l'amitié (généralement le mercredi après-midi). On trouve à la bibliothèque: des romans dont des ouvrages régionaux, une sélection des grands auteurs français et étrangers, des romans policiers (français et anglais) beaucoup de documents historiques et d'actualité. En outre des romans, policiers, documentaires sont renouvelés régulièrement par la bibliothèque départementale. On trouve également des ouvrages récents qui sont acquis grâce à la Mairie de Domme.

Ils sont choisis sur une liste proposée par les lecteurs dans le cahier de correspondance. Une trentaine d'ouvrages nouveaux viennent ainsi chaque année compléter notre bibliothèque. Une vingtaine de personnes se réunissent chaque mois pour parler des livres qu'elles ont lus, en priorité les livres récemment acquis par la Mairie. Nous espérons que d'autres lecteurs se joindront à ces réunions pour y participer ou simplement y assister (le dernier mercredi de chaque mois). De nombreux livres sont également achetés pour les enfants et permettent d'initier les plus jeunes, directement avec leurs parents ou par l'école, au plaisir de la lecture. Ceux-ci viennent le vendredi matin 2 fois par mois avec leur maîtresse pour le plus grand plaisir de tous. Un service de portage à domicile est assuré pour les personnes ne pouvant se déplacer. Des livres à gros caractères peuvent être sélectionnés. La cotisation est de 7 € par an, elle donne droit à une carte pour l'ensemble des bibliothèques du département.

Pour le collectif des bénévoles
Tatiana Alexinsky



CABANOIX & Châtaine

Restaurant
Épicerie fine

3, rue Geoffroy de Vivans - 24250 DOMME

Tél. **05 53 31 07 11**

cabanoix@restaurantcabanoix.com

www.restaurantcabanoix.com

Allianz

Daniel DELPECH

**ASSURANCES
PLACEMENTS
CRÉDITS**

Grande Rue

24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN

Tél. **05 53 59 00 01**

39, Esplanade de la Brèche

24170 BELVÈS

Tél. **05 53 30 22 83**

Port. **06 30 17 99 47** - Fax. **05 53 29 03 76**

daniel.delpech@agents.allianz.fr

www.allianz.fr/delpech

Féminin
Masculin
Junior



LE SALON COIFFURE

Journée continue du vendredi au samedi

De mai à septembre

journée continue du mardi au samedi

avec ou sans RDV

La Grande Rue - 24250 CÉNAC

Tél. 05 53 30 33 24



S.A.R.L. DUFOUR



Électricité

Domotique, automatisme,
énergie renouvelable
photovoltaïque, chauffage,
etc...

ÉTUDE, DEVIS GRATUITS

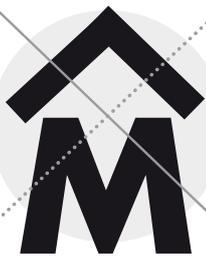


La Plaine de Bord
24250 DOMME

Tél. 05 53 29 59 93
06 86 57 98 71

MONTET

MAÇONNERIE



*Carrelage
Taille de pierre
Rénovation*

" La Croix de la Pierre " - 24250 DOMME
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31
montet-maconnerie@orange.fr

Cabinet Jean FOUGÈRE



**TOUTES
ASSURANCES
PARTICULIERS
ENTREPRISES
TOUS PLACEMENTS**

sarlat@gan.fr

Place de la Bouquerie - 24200 SARLAT

Tél. 05 53 59 05 29 - Fax. 05 53 31 27 29

M^{me} Yolande MARCEL

Côte de Byne - 24250 DOMME

TRANSPORT MALADE ASSIS, TOURISME

TAXI DOMME

**Tél. 05 53 28 35 71
Port. 06 80 06 55 59**

taxisdomme@orange.fr

La Page de l'Office de la Culture

L'été nous boude un peu mais Domme s'est réveillé et l'OCD poursuit son programme. Plusieurs manifestations ont eu lieu et elles ont toutes été de fort bonne qualité.

« Une journée au jardin » avec Eve Nuzzo nous a offert une soirée de douceur et de sérénité. Le cadre du jardin public se prêtait à merveille à la manifestation. Deux bémols : une grisaille ambiante et une fraîcheur assez inattendue pour le mois de juin et surtout, peu de public (25 personnes), mais la satisfaction des spectateurs était pourtant là. Les présents sont repartis enchantés et convaincus de la qualité du spectacle.

Puis, est venu le grand moment du Festival de Théâtre amateur : 11 troupes ont participé, troupes locales, bien sûr, mais troupes voisines aussi. L'OCD voudrait à cet effet, remercier la municipalité de Domme, St Cybranet, Castelnaud, St Martial ; Florimont Gaumiers et tout particulièrement Mme et Monsieur Brown pour nous avoir reçus avec chaleur et gentillesse. Merci aussi à notre Parrain : Patrick Roldez

Nous avons au cours de ces soirées, reçu plus de 400 spectateurs et parmi eux des fidèles qui suivent notre festival depuis maintenant huit années, les spectacles étaient variés et souvent de bonne qualité, et le public enthousiaste ; c'est pour nos acteurs amateurs et pour nous-mêmes, organisateurs, une immense récompense. Cette manifestation se déroule toujours dans un esprit de grande convivialité et d'échange : c'est notre volonté, nous formons aujourd'hui, une grande famille du théâtre ; donc : à l'an prochain !!

Le 6 juillet, nous avons reçu l'ensemble de musique ancienne : Artémuse et là encore, nous déplorerons l'absence du public : 25 auditeurs. Pourtant, ce groupe nous donnait une soirée d'excellente qualité, une soirée de découverte car encore une fois les heureux présents sont repartis enchantés après un chaleureux échange avec les artistes, peu avares d'explications techniques et historiques sur chacun de leurs instruments.

Le mois de juillet va se terminer avec de grands moments : de la danse avec la venue tout à fait exceptionnelle des Moines danseurs de Majuli, ensuite le Trio Glinka-harpe, violon et violoncelle nous réjouira avec de la musique romantique le 15 juillet, puis le 21 juillet ce sera le Concours de peinture : Couleurs d'Aquitaine que l'Office de la Culture, organise en collaboration avec l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (un bel exemple de synergie entre nos associations dommoises). Pour clore le mois de juillet, nous proposons un concert de musique tzigane par l'ensemble bien connu : Karpatz.



Août de démeritera pas : nous débuterons le mois par de la guitare flamenco, un récital de Médéric Tabart qui se déroulera le 4 août à l'église de Domme.



Du 7 au 22 août, salle de la Rode nous accueillerons pour une superbe exposition de peinture le peintre et illustrateur, déjà bien connu des dommois : José Correa, ainsi que son fils Pablo qui, dans un autre style de peinture, suit les traces de son père dans le monde artistique.

Le 12 août, la FAVA que nous avons déjà accueillie, il y a quelques années à Domme, viendra nous réjouir avec les premiers actes de deux opérettes : Bagatelle et Le mariage aux lanternes. Pour cette représentation, nous nous

délocaliserons dans la salle des fêtes de Saint Martial de Nabirat, notre salle municipale étant occupée par notre exposition.

De même, nous serons « hors les murs », pour accueillir le Trio Ephémère- piano, clarinette et chant, qui se produira dans la cour du château de Saint Pompon le 17 août à 21h.

Nous concluons le mois d'août et la saison estivale et touristique en offrant aux dommois et à nos visiteurs, un très beau concert de musique de chambre interprété par l'Orchestre d'été venant des Pays Bas le 31 août en l'église.

Nous vous promettons, pour septembre, de belles journées du Patrimoine qui se dérouleront du vendredi 14 après-midi – avec le patrimoine des enfants, jusqu'au dimanche 16 au soir avec du théâtre, de la musique et de la danse dans des lieux patrimoniaux « cachés » puisque c'est le thème national de cette année. Des conférences et une exposition, enrichiront le tout. Notre désir reste celui de vous distraire et de vous enrichir. Nous comptons sur votre soutien et cela passe par votre présence. Le 29 septembre, pour démontrer notre éclectisme en matière musicale, nous donnerons une soirée Jazz avec la formation Opus 3. A bientôt, donc, nous comptons de plus en plus sur votre participation : elle est un encouragement pour notre association de bénévoles, pour les artistes qui interviennent de plus en plus sur Domme, elle est aussi la preuve de la vitalité même de la Bastide.

Ginette BÉNITA

Présidente de l'Office de la Culture de Domme





**RESTAURANT
LE JACQUOU GOURMAND
LE NOUVEL HOTEL**

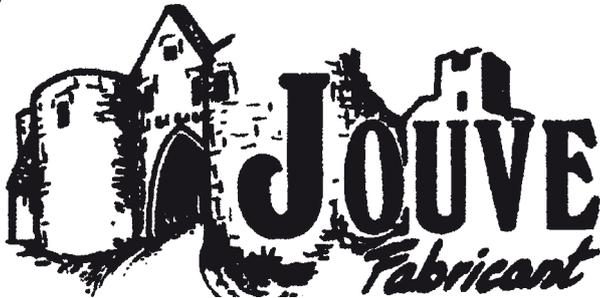


1, Grand'Rue & rue Maleville
24250 DOMME en PÉRIGORD

Tél. 05 53 28 38 67
05 53 28 36 81

Fax 05 53 28 27 13

www.domme-nouvel-hotel.com
domme-nouvel-hotel@wanadoo.fr



MAISON JOUVE - Grand'Rue - 24250 DOMME

Notre magasin est à droite en montant la Grand'Rue

Tél. 05 53 28 31 54 - www.maisonjouve.com

maisonjouve@orange.fr



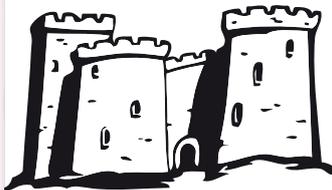
**J-Louis
LAVAL**

**COUVERTURE ZINGUERIE
NEUF ET RESTAURATION**

24220 VEZAC
05 53 31 14 65

24250 DOMME
05 53 28 31 34

EINAUDI



**Maçonnerie
Restauration**

24250 DOMME

Tél. 05 53 59 53 40 - 06 75 94 89 14

**imprimerie
du progrès**

CONCEPTION • RÉALISATION • IMPRESSION

BELVÈS - Tél. 05 53 31 45 10
PRIGONRIEUX - Tél. 05 53 22 91 40

Nous sommes tous acteurs de notre environnement
IMPRIM'VERT®

Philippe & Jacques GUIMBAUD-DELLUC

studio de création **COM** par ici

24130 PRIGONRIEUX
Tél. 09 75 69 20 44
comparici@orange.fr



CÔTE DE TOULOUSE

En remontant, depuis la Porte de la Combe jusqu'à la rue Montaigne, cette voie permet le lien direct avec la Place de la Rode. Elle porte bien son nom de côte, car en plus de sa pente il faut grimper ses 42 marches pour arriver au sommet.

Pourquoi Toulouse, capitale de Midi Pyrénées, en notre site alors que l'Aquitaine régit notre fonctionnement régional? Encore une fois l'histoire est passée par là.

Le Royaume d'Aquitaine eut pour souverain en 781 le fils de Charlemagne, Louis le Débonnaire ou Louis le Pieux. L'étendue géographique de cet Etat englobait l'Aquitaine ainsi que la Vasconie, partie s'étendant au nord de la péninsule Ibérique et, avait pour capitale Toulouse. Son administration était assurée par Guillaume le Grand comte de Toulouse et duc d'Aquitaine.

Lorsque Domme fut créée en Bastide Royale suite à un acte d'achat en mars 1281, les flux migratoires des populations vers la cité vinrent plus de la rive gauche de la Dordogne gardant ainsi, de profondes attaches avec l'évêché de Cahors et par conséquent le Comté de Toulouse.

Il faut se rappeler que l'entrée principale de la cité était la Porte de la Combe située plein sud en direction de la « Ville Rose ». D'autres villes, comme Sarlat, ont aussi une « Côte de Toulouse » très certainement en mémoire de cette époque.

Par tradition l'influence de Toulouse a toujours existée sur notre Périgord Noir ainsi que les flux économiques et culturels réciproques. Les communications routières sont facilitées de nos jours par la proximité autoroutière chez notre voisin le Lot. Dommage que le vecteur ferroviaire, entre Sarlat et Souillac, ait été coupé par des rivalités politiques brisant ainsi un lien stratégique avec cette grande radiale du chemin de fer.

Jean-Paul COIFFET





SARL GARRIGOU GARAGE P.L.

**RÉPARATION
POIDS LOURDS
TOUTES MARQUES**



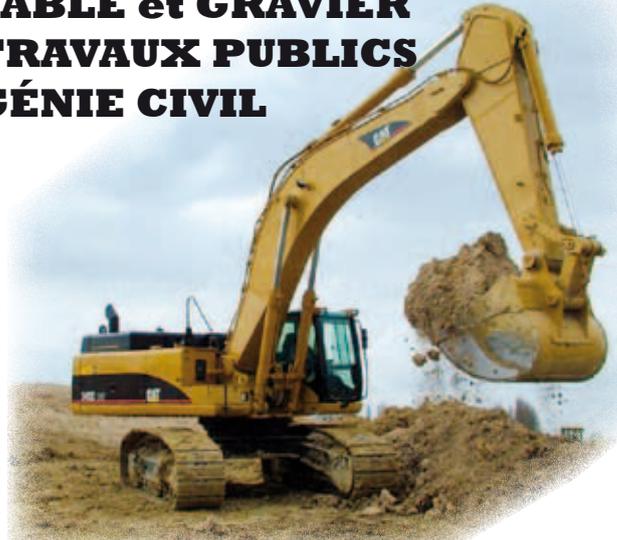
garrigougaragepl@orange.fr

GROLEJAC

05 53 30 23 23

S.A. GARRIGOU

**SABLE et GRAVIER
TRAVAUX PUBLICS
GÉNIE CIVIL**



<http://sa-garrigou.com>

GROLEJAC

05 53 28 11 17



www.interimmoagency.com



CENAC

Les 4 Routes - 24250 CENAC - Tél. 05 53 28 18 55
cenac.immobilier@orange.fr

MONPAZIER - LES EYZIES - LIMEUIL

SHOPI

**le plein
d'attentions**

CÉNAC

05 53 28 22 22